

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate****INNERGEX MET EN PLACE UN RÉGIME D'ACHAT AUTOMATIQUE**

LONGUEUIL, Québec, 14 novembre 2017 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») afin de mettre en place un régime d'achat automatique dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat »).

L'offre de rachat a débuté le 17 août 2017 et se terminera le 16 août 2018. Dans le cadre de cette offre de rachat, la Société pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 2 000 000 de ses actions ordinaires, soit environ 1,84 % des 108 640 790 actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 14 août 2017.

Entre le 17 août 2017 et le 14 novembre 2017, la Société n'a racheté aucune action ordinaire aux fins d'annulation.

La Société a conclu une entente avec un courtier désigné pour un régime d'achat automatique, afin de permettre l'achat de ses actions ordinaires durant les périodes où normalement elle ne serait pas autorisée à le faire en raison de périodes d'interdiction qu'elle s'est imposées ou de restrictions de nature réglementaire.

À propos d'*Innergex énergie renouvelable inc.*

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) est un chef de file canadien indépendant de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique au Canada, en France et dans l'Idaho aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 52 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 1 078 MW (puissance brute de 1 780 MW), dont 31 centrales hydroélectriques, 20 parcs éoliens et un parc solaire; ii) des intérêts dans deux projets en construction d'une puissance installée nette totale de 46 MW (puissance brute de 66 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 560 MW (puissance brute de 3 940 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières (« information prospective »). L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué constituent de l'information prospective. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « approximativement », « peut », « fera » « pourrait », « croit », « prévoit », « à l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « cédule » ou « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas, tels que l'éventuel rachat par la Société de ses actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

L'information prospective est fondée sur certaines principales hypothèses formulées par la Société, y compris les attentes et hypothèses concernant les flux de trésorerie prévus, l'effet de levier financier et les clauses restrictives. L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, sous-entendus ou présentés par l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la Notice annuelle de la Société et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en oeuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets;

l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes et les hypothèses sur lesquelles l'information prospective est fondée sont raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent communiqué et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué, à moins que la législation ne l'exige.

- 30 -

Renseignements

Karine Vachon
Directrice – Communications
450 928-2550, poste 1222
kvachon@innergex.com
www.innergex.com